



COMMUNIQUÉ – 19/2020

Symbole : TSX-V : PRB

Actions émises : 125,735,064

Probe Metals clôture l'entente d'option pour la propriété La Peltrie

Toronto, le 20 juillet 2020 – Probe Metals Inc. (TSX-V : PRB) (OTCQB : PROBF) (« Probe » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la clôture de l'entente d'option annoncée antérieurement (l'« entente ») avec Exploration Midland inc. (« Midland »), en vertu de laquelle Probe peut acquérir une participation de 65 % dans la propriété aurifère La Peltrie (la « propriété »). La propriété est constituée de 435 claims couvrant une superficie de 240 kilomètres carrés et est contiguë au projet aurifère Detour Québec de Probe. Les détails de la transaction et la propriété sont décrits dans le communiqué publié par la Société le 9 juillet 2020.

Conformément aux modalités de l'entente, Probe a émis 37 879 actions ordinaires à Midland pour effectuer le paiement initial d'une valeur totale de 50 000 \$ en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 5 jours de 1,32 \$ par action à la Bourse de croissance TSX. Conformément à la réglementation applicable sur les valeurs mobilières et aux politiques de la Bourse, les actions ordinaires émises à Midland dans le cadre de la transaction sont assujetties à une période de détention statutaire de quatre mois plus un jour.

À propos de Probe Metals :

Probe Metals Inc. est une société d'exploration aurifère canadienne qui se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de projets aurifères très prometteurs. La Société s'affaire à découvrir et à développer des projets aurifères de haute qualité, y compris son principal actif, le projet aurifère Val-d'Or Est au Québec. La Société est bien financée et contrôle un ensemble de propriétés d'exploration stratégiques de plus de 1 000 kilomètres carrés au sein de certaines des plus prolifiques ceintures aurifères au Québec. La Société a été constituée à la suite de la vente de Probe Mines Limited à Goldcorp en mars 2015. Newmont détient actuellement une participation d'environ 12 % dans la Société.

Au nom de Probe Metals Inc.,

David Palmer, Ph.D.

Président et chef de la direction

Pour plus d'information :

Veillez visiter notre site Internet au www.probemetals.com ou contacter :

Seema Sindwani

Directrice des relations avec les investisseurs

info@probemetals.com

+1.416.777.9467

Énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse. Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des énoncés décrivant les futurs plans ou objectifs de la Société, et comprennent des mots à l'effet que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou qu'un résultat spécifié se réalise. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes comme « est d'avis », « anticipe », « s'attend à », « estime », « pourrait », « devrait », « sera » ou « planifie ». Puisque les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et font référence à des événements et des conditions futures, ils comportent de par leur nature des risques et des incertitudes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les informations présentement à la disposition de la Société, la Société n'offre aucune garantie à l'effet que les résultats réels seront conformes aux attentes de la direction. Les risques, incertitudes et autres facteurs qui sous-tendent les renseignements prospectifs pourraient faire en sorte que les événements réels, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les futurs plans et objectifs de la Société, ses déclarations, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les plans d'exploration et de développement minier, la date prévue du début des opérations et l'estimation des conditions du marché. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité d'identifier des ressources minérales, l'incapacité de convertir les ressources minérales estimées en réserves, l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité qui recommanderait une décision d'aller en production, la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques, les délais d'obtention ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres à l'égard des projets, les risques politiques, l'incapacité de s'acquitter de l'obligation d'accommoder les Premières Nations et autres peuples autochtones, les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir, les fluctuations des marchés des capitaux propres, l'inflation, les fluctuations des taux de change, les fluctuations des prix des matières premières, les délais dans le développement des projets, des variations importantes des dépenses en immobilisations et des coûts d'exploitation par rapport aux estimations, et les autres risques inhérents à l'industrie de l'exploration et du développement minier, ainsi que les risques décrits dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs inclus dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment aux renseignements prospectifs, qui s'appliquent uniquement en date du présent communiqué de presse, et rien ne garantit que les événements se dérouleront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf si requis par la loi.